

Chaud-Vivre-Agréable-Soleil-Vent-



l'écureuil

JOURNAL D'INFORMATIONS
DE LA COMMUNE DE NEYRUZ

N°104
Avril
2014

w w w . n e y r u z . c h



Vivre-Agréable-Soleil-Vent-Beau-Chaud-Bien

Carrosserie de la Patinoire ^{Sàrl}

Pascal Brügger

Tôlerie - Peinture au Four

Devis gratuit sans engagement

Voiture de remplacement - Service personnalisé

Atelier Marly

Rte de Corbaroche 42

026/436-30-32

1723 MARLY

Privé Neyruz

Rte de la Colline 20

026/477-32-16

Techniques de recyclage et de pesage

KOLLYgram

www.kolly.com

KOLLYgram AG, Industriestrasse 11, 4102 Birmensdorf, Switzerland
Tel: +41 22 818 8181, Fax: +41 22 818 8182

CAC Sàrl
ELECTRICITE
TELEMATIQUE

Chavallaz Christian

Télématicien, Contrôleur
Electricien diplômé

Avry-Bourg 7
1754 AVRY

T: +41 26 534 09 58
F: +41 26 534 09 85
Natel: 078 711 88 96

info@chcelectricite.ch

Câblage informatique
Courant faible, Sécurité
Paratonnerre, Contrôle
Dépannage



Exigez des stores toiles et des moustiquaires SNG. Fabriqués dans le canton, de qualité irréprochable. Du standard au sur-mesure, quoi

que vous cherchiez, vous trouverez réponse à vos désirs en achetant des produits SNG auprès de votre revendeur ou poseur. Notre site ou un téléphone saura vous renseigner où trouver notre production 100% qualité et fribourgeoise.
www.sngstores.ch téléphone: 026 918 72 72



Le mot du Syndic

■ Neyruz village vivant,

Ces dernières années, notre village a vu sa population augmenter très fortement. Je profite de ce message pour souhaiter une cordiale bienvenue à tous ces nouveaux Neyruziens/Neyruziennes. Une forte augmentation de population présente le risque qu'un village, jusqu'à ce jour très vivant, se transforme lentement en une cité dortoir. Pour éviter une telle évolution, on ne peut que recommander aux nouveaux habitants de s'engager dans la vie du village. Les possibilités sont nombreuses et variées.

Neyruz offre à ses habitants une vingtaine de sociétés locales: culturelles, sportives, de loisirs, etc. Et il y en a pour tous les âges. En plus une «Commission d'Animation Villageoise» a vu le jour il y a quelques années. Elle s'est fixée comme tâches d'organiser des événements ouverts à toute la population. Citons encore la qualité des installations sportives, de loisirs et des places de jeux.

Pour celles et ceux qui se sentent attirés par la chose publique, il y a la possibilité de participer activement à l'une ou l'autre des commissions chargées de conseiller le conseil communal. Et bien sûr la possibilité, en période d'élections, de se mettre en liste pour briguer un siège à l'exécutif.

Pour plus de renseignements sur la vie villageoise, nous vous recommandons le site internet de la commune: www.neyruz.ch.

Jacques Morel, Syndic



..... Informateur

..... N°104
..... A v r i l
..... 2 0 1 4

Sommaire

- **Le mot du Syndic** 3
- **La convocation et l'ordre du jour** 4
- **Les comptes** 5 à 7
- **Interview Ida Auderset** 10
- **Les dicastères** 11 à 20
- **Les informations officielles** 25 à 29
- **La vie associative** 34 à 38

Impressum

Tirage: Cette publication est éditée 2 à 3x par an à **1250 exemplaires**
- **Éditeur:** Commune de Neyruz - **Coordination:** Administration communale - **Tél.:** 026 916 15 50 - **Site web:** www.neyruz.ch - **E-mail:** neyruz@neyruz.ch - **Graphisme:** Effet-i-media www.bepbep.ch - **Photos:** -Benoît Perriard - Photo de M. Jean Tinguely aimablement mise à disposition par M. Jean-Marc Rey - **Impression:** Imprimerie St-Paul.



Convocation à l'Assemblée communale

■ Les citoyennes et citoyens de la Commune de Neyruz sont convoqués à l'Assemblée communale qui aura lieu le : **mercredi 7 mai 2014 à 20h15 dans la grande salle de l'Aigle Noir**

Ordre du jour :

- | | |
|--|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Procès verbal de l'Assemblée communale du 11 décembre 2013
(Ce PV ne sera pas lu. Il peut être consulté ou commandé auprès de l'Administration communale. Il peut également être consulté sur le site internet communal www.neyruz.ch.) 2. Comptes 2013 <ol style="list-style-type: none"> 2.1. Présentation générale du compte communal <ul style="list-style-type: none"> - Compte de fonctionnement - Compte des investissements 2.2. Rapport de la Commission financière 2.3. Approbation des comptes
Le résumé des comptes ainsi que le rapport | <p>de l'organe de révision peuvent être consultés à l'Administration communale (LCo, art. 95 et 98e) et sont publiés sur notre site internet www.neyruz.ch.</p> <ol style="list-style-type: none"> 3. Investissement et financement : amélioration du réseau d'eau potable – Route du Marchet 4. Élection d'un membre à la Commission financière 5. Divers |
|--|--|

Le Conseil communal

■ 3. Investissement et financement : amélioration du réseau d'eau potable – Route du Marchet

Les conduites d'eau potable de la route du Marchet sont toutes rénovées sauf les 80 mètres entre le numéro 15 de la route du Marchet et l'impasse du Rosset. Cette ancienne conduite de diamètre 100 doit impérativement être changée pour un diamètre 125, afin d'assurer la défense incendie.

Ces travaux seront financés par les liquidités communales et se montent à CHF 80'000.00.

■ 4. Élection d'un membre à la Commission financière

Suite à la démission de Mme Anne-Marie Cochard du Conseil communal et à son remplacement par M. Bernard Kolly, membre de la Commission financière, l'Assemblée communale doit élire un membre à cette Commission fonctionnant jusqu'à la fin de cette période législative 2011-2016. Afin de conserver une représentation proportionnelle au sein de cette Commission, le Conseil communal a demandé au groupe « PS et ouverture » de trouver un remplaçant à son membre démissionnaire.

Bulletin de commande:

A noter que les documents suivants peuvent être téléchargés directement sur notre site internet www.neyruz.ch.

- Veuillez m'envoyer le **procès-verbal** de la dernière Assemblée communale.
- Veuillez m'envoyer le **compte 2013** détaillé.
- Je désire recevoir ces informations via e-mail à l'adresse suivante:
- ou par courrier à l'adresse suivante: Nom et Prénom:
- Adresse:

Prière de retourner ce bulletin de commande à l'Administration communale de 1740 Neyruz





Extraits des **comptes** et commentaires

Malgré une diminution des recettes fiscales de CHF 8'000.00 par rapport au budget et de CHF 158'000.00 (2.3%) par rapport au compte 2012, le résultat du compte de fonctionnement 2013 peut, comme lors de ces derniers exercices, être qualifié de bon à très bon. Une bonne maîtrise et parfois une estimation un peu pessimiste de certains centres de charges nous permettent de vous présenter un résultat avant amortissements supplémentaires de CHF 635'069.15 et un bénéfice net reporté de CHF 18'369.40. Des économies significatives par rapport au budget ont été réalisées au niveau des totaux par nature pour les comptes « Biens, services et marchandises » CHF 139'000.00, « Amortissements

» CHF 128'000 et « Subventions accordées » CHF 151'000.00. De plus, nos participations aux dépenses régionales sont aussi de CHF 60'000.00 inférieures au budget. Des explications plus détaillées par dicastère ainsi que les écritures de bouclage vous seront commentées lors de notre Assemblée communale.

Les charges du compte des investissements concernent l'assainissement de l'ancien bâtiment scolaire pour CHF 163'000, l'étude d'avant-projet AES et école pour CHF 19'440.00, l'achat et le remplacement des compteurs d'eau pour CHF 62'000.00 ainsi que l'achat du terrain « Zone Le Sécheron » pour CHF 1'841'000.00.

Récapitulation **comptes de fonctionnement**

	Comptes 2012		Budget 2013		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration	1'105'003.53	686'362.00	1'320'590.00	672'945.00	1'245'469.75	698'515.70
1 Ordre public	144'943.35	58'450.75	212'755.00	69'750.00	132'921.65	57'740.00
2 Enseignement et formation	2'836'910.10	81'827.05	3'040'545.00	104'455.00	2'926'165.10	113'780.00
3 Culte, culture et loisirs	347'490.50	108'309.15	417'845.00	113'510.00	264'241.80	109'840.40
4 Santé	728'094.75	39'148.05	734'670.00	25'000.00	760'243.10	29'243.35
5 Affaires sociales	1'106'588.61	27'226.65	1'255'280.00	32'500.00	1'102'412.07	23'130.70
6 Transports et communications	566'577.00	111'130.10	539'310.00	41'045.00	448'004.15	50'111.00
7 Protection + Am. Environnement	1'354'382.79	1'224'874.79	974'560.00	661'300.00	1'281'041.97	781'113.87
8 Economie	16'792.55	1'119.20	13'110.00	1'200.00	12'553.05	1'103.20
9 Finances et impôts	2'074'466.41	7'957'923.25	687'490.00	7'626'980.00	1'186'939.08	7'513'783.30
Totalisation	10'281'249.59	10'296'370.99	9'196'155.00	9'348'685.00	9'359'991.72	9'378'361.52
Résultat	15'121.40		152'530.00		18'369.80	

Récapitulation **comptes des investissements**

	Comptes 2012		Budget 2013		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1 Ordre public	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2 Enseignement et formation	0.00	0.00	270'000.00	0.00	183'256.40	0.00
3 Culte, culture et loisirs	131'281.95	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
4 Santé	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5 Affaires sociales	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
6 Transports et communications	184'998.00	52'164.00	747'000.00	0.00	1'470.00	0.00
7 Protection + Am. Environnement	63'578.50	523'123.10	1'015'000.00	20'000.00	62'339.30	-103'897.15
8 Economie	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
9 Finances et impôts	0.00	0.00	4'200'000.00	0.00	1'841'398.75	0.00
Totalisation	379'858.45	575'287.10	6'232'000.00	20'000.00	2'088'464.45	-103'897.15
Résultat	195'428.65		6'212'000.00		2'192'361.60	

Bilan 2012

	Bilan au 01.01.2013	Bilan au 31.12.2013
1 ACTIF	10'129'494.56	10'947'892.78
10 Disponibilités	3'186'359.32	2'712'074.64
11 Avoirs	2'939'326.31	3'077'919.89
12 Placements	831'002.00	2'672'400.75
13 Actifs transitoires	376'196.43	262'023.50
14 Investissements	2'796'605.50	2'223'469.00
15 Participations	5.00	5.00
2 PASSIF	-10'129'494.56	-10'947'892.78
20 Engagements courants	-139'618.15	-218'811.99
22 Dettes à moyen et long terme	-7'360'000.00	-7'960'000.00
24 Provision	-547'402.20	-602'180.00
25 Comptes transitoires	-266'597.85	-388'626.85
28 Réserves	-1'523'108.11	-1'467'135.89
29 Fortune	-292'768.25	-311'138.05



Liste des engagements conditionnels ou des garanties

	État au 31.12.2012	État au 31.12.2013
Cautionnements		
Cautionnement - Association Le P'tit Bonheur de Neyruz - loyers	10'150.00	10'150.00
Cautionnement - Association Le P'tit Bonheur de Neyruz - crédit bancaire	60'000.00	60'000.00
Associations de communes (participations communales)		
Cycle d'Orientation de Sarine Campagne et du Haut Lac français	1'298'093.00	1'256'845.00
Association de Communes de la Sarine pour les services médico-sociaux	354'614.00	476'035.00
Résidence pour personnes âgées St-Martin, Cottens	3'697'486.65	3'803'026.50
Service Social Sarine-Ouest, Neyruz FR	6'142.20	7'811.40
Alimentation en eau de Sarine-Ouest	1'066'031.00	968'253.55
Corporation de triage forestier de Sarine-Ouest	7'415.45	51'410.05
Total	6'499'932.30	6'633'531.50

Répartition par tâches

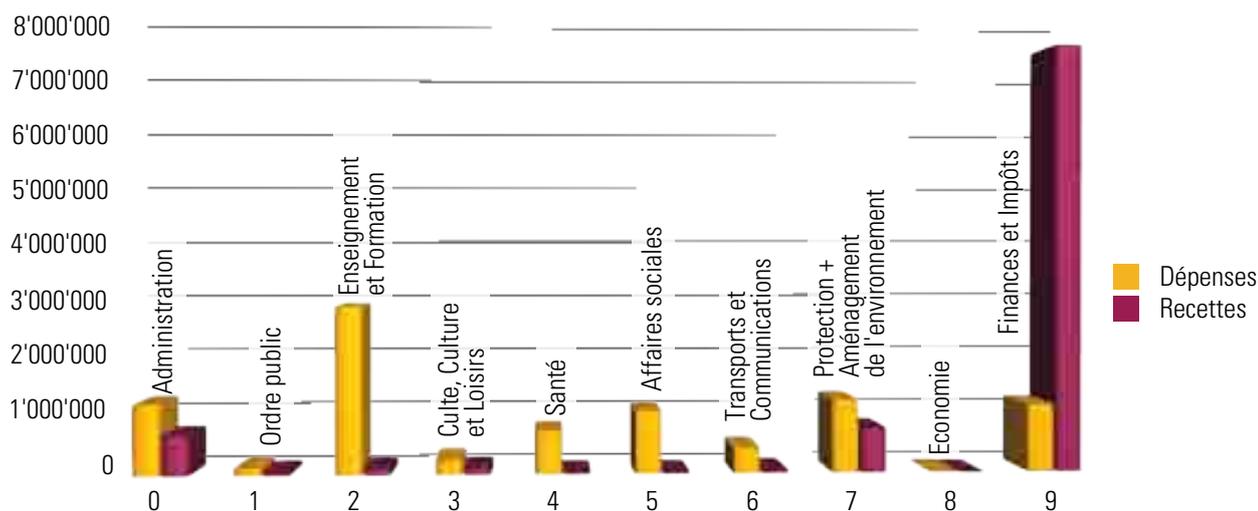
	Comptes 2013		Dépenses %	Dépenses pour CHF 1'000
	Dépenses	Recettes		
Totaux fonctionnement	9'359'991.72	9'378'361.52	100.00	1'000
0 Administration	1'245'469.75	698'515.70	13.31	133
1 Ordre public	132'921.65	57'740.00	1.42	14
2 Enseignement et Formation	2'926'165.10	113'780.00	31.26	313
3 Culte, Culture et Loisirs	264'241.80	109'840.40	2.82	28
4 Santé	760'243.10	29'243.35	8.12	81
5 Affaires sociales	1'102'412.07	23'130.70	11.78	118
6 Transports et Communications	448'004.15	50'111.00	4.79	48
7 Protection + Aménagement de l'environnement	1'281'041.97	781'113.87	13.69	137
8 Economie	12'553.05	1'103.20	0.13	1
9 Finances et Impôts	1'186'939.08	7'513'783.30	12.68	127
Excédents charges/produits fonctionnement	18'369.80		100.00	1'000



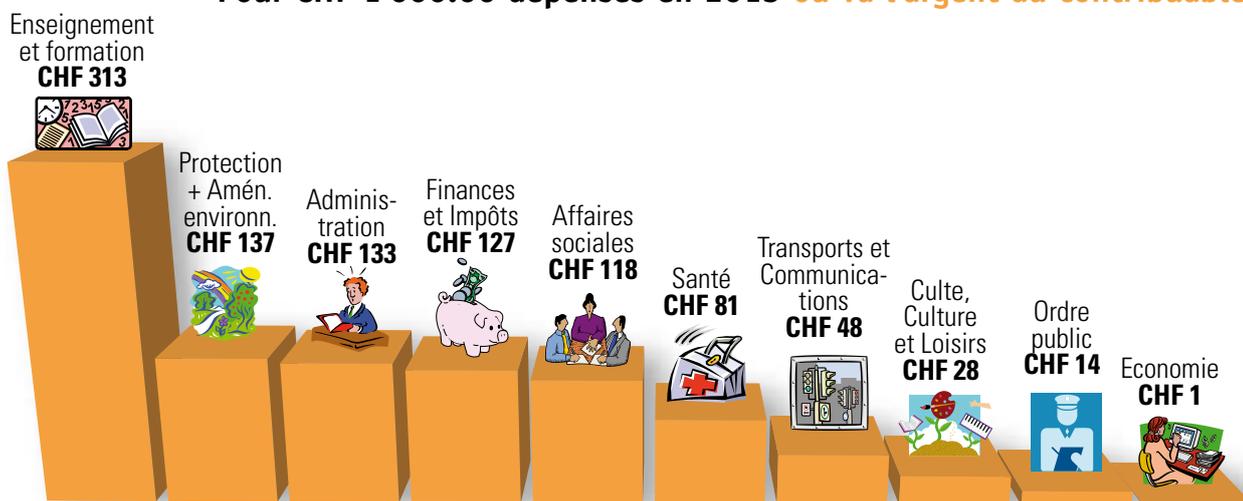
D'où proviennent nos recettes ?

	Comptes 2013		Recettes %	Recettes pour CHF 1'000
	Dépenses	Recettes		
Totaux fonctionnement	9'359'991.72	9'378'361.52	100.00	1'000
0 Administration	1'245'469.75	698'515.70	7.45	75
1 Ordre public	132'921.65	57'740.00	0.62	6
2 Enseignement et Formation	2'926'165.10	113'780.00	1.21	12
3 Culte, Culture et Loisirs	264'241.80	109'840.40	1.17	12
4 Santé	760'243.10	29'243.35	0.31	3
5 Affaires sociales	1'102'412.07	23'130.70	0.25	2
6 Transports et Communications	448'004.15	50'111.00	0.53	5
7 Protection + Aménagement de l'environnement	1'281'041.97	781'113.87	8.33	83
8 Economie	12'553.05	1'103.20	0.01	0
9 Finances et Impôts	1'186'939.08	7'513'783.30	80.12	801
Excédents charges/produits fonctionnement	18'369.80		100.00	1'000

Recettes & Dépenses communales



Pour CHF 1'000.00 dépensés en 2013 où va l'argent du contribuable ?





La gestion communale...



... au-delà des standards!

CHIFFRE D'AFFAIRES 2010: 10.100.000

80 - 084 824 888 000 - 11223 Meyens - Tél. 026 408 21 21 - Fax 026 408 21 22 - info@infos.ch - www.infos.ch

Boutique art de soi

Vêtements femme de 2^{ème} main

www.boutique-artdesoi.ch

Rte de Fribourg 2
1740 Neyruz
076/390.26.39



F. BOVEY SA

CHAUFFAGE - SANITAIRE - VENTILATION

ENERGIES RENOUVELABLES - ADOUCISSEURS - DOUBLE FLUX



Bovey Frédéric

TEL/FAX 026/401.25.00

MOBILE 079/276.57.80

E-MAIL bovey.chauffage@bluewin.ch

www.bovey-sanitaire-chauffage.ch

Adresse Bureau: les thurlings 51, 1772 Grolley

Adresse Atelier: rte d'Onnens 46, 1740 Neyruz



Tant que *talent et passion* n'auront pas mené au succès.
Et suscité votre enthousiasme.

Vivez de grands événements sportifs partout en Suisse
à l'occasion de manifestations soutenues par UBS.

Tant que vous ne serez pas convaincu de notre engagement
sur la durée, vous pouvez être sûr d'une chose:

UBS dans votre canton:
Fribourg, Bulle, Marly, Romont,
Châtel-St-Denis, Estavayer-le-Lac,
Murten, Düdingen, Flamatt, Kerzers.

Nous n'aurons pas de répit.



www.ubs.com/suisse



sac commença, sac charose, sac erlège, sac
 cagé, sac cueillir, sac climaté, sac coutané,
 sac ripant, sac complir, sac ké, sac rilées, sac
 quitté, sac caparé, sac climé, sac commodé, sac roudé, sac
 céléré, sac cordé, sac croupir, sac huche, sac croché, sac re-
 bleu, sac cumulé, sac couplé, sac oquiné, sac quiescé, sac tivé,
 sac rément vôtre car ce sac est beau!: www.sng-sacs.ch

JOSÉ PYTHOUD
 Maîtrise fédérale

PEINTURE
 PAPIER PEINT
 DÉCORATION

4 votre service depuis plus de 25 ans



- PEINTURE
- PAPIER PEINT
- DÉCORATION

Case Postale 39
 1754 Avry / Rose

Tél. 079 634 41 75
 Fax 026 477 31 68



Techniques de chauffe

Brûleurs à mazout et à gaz, régulations,
 pompes à chaleur, chauffages solaires

1482 Cugy

Olivier Joye

Tél. 026 660 38 31 079 426 10 52

CARROSSERIE - PEINTURE

Christian Mettraux SA

Dépannage officiel 24h / 24h

Véhicules de remplacement

Carrosserie agréée par les assurances



1740 Neyruz 026 477 30 00

carrosserie.mettraux@bluewin.ch

CABINET DE THÉRAPIES NATURELLES NYMPHÉA

Theres Dobos



- Massage thérapeutique
- Réflexologie plantaire
- Réflexochromie
- Drainage lymphatique
- Massage assis AMMA
- Ortho-Bionomy ©
- Fleurs de Bach
- Body Detox ©

Technicienne de santé diplômée et reconnue par les caisses maladie
 Sur rendez-vous

Ch. des Colombettes 75 - 1740 Neyruz

Tél. 026 477 25 05



Neyruz d'autrefois...



Qui n'a jamais croisé Ida Auderset lors des lotos à l'Aigle Noir, toujours à la même place depuis tant d'années et entourée de ses fidèles amies? Ida s'est gentiment prêtée à une interview pour notre journal de l'Écureuil.

Ida, il y a 2 ans, Jacques Morel, notre syndic et moi-même étions invités à fêter avec votre famille vos 90 ans. Belle fête à l'Aigle noir où 4 générations étaient réunies. Pouvez-vous me raconter votre vie ?



Je suis née le 28 décembre 1921 à Rechthalten, 2^{ème} de 7 frères et sœurs. Mes parents étaient paysans et je devais participer aux travaux de la ferme. Le matin à 6h00, il fallait couler le lait avant de marcher 1/2h pour aller à l'école. Après ma scolarité, j'ai travaillé dans différentes fermes, dans un restaurant à Soleure, puis à Guin où j'ai rencontré mon mari Alphonse, vacher de métier, que j'ai épousé en 1944. Marie-Madeleine est née en 1945. Nous avons été domestiques chez un grand paysan à Malforin. 3 ans après, nous avons repris une ferme à Prez-vers-Noréaz où Joseph est né en 1952. C'est en 1953 que nous sommes arrivés à Neyruz pour travailler dans la ferme d'Albert Mettraux, au Marchet. Depuis cette ferme a été rénovée en appartements. Nous faisons la culture du tabac, on piquait les plantons un à un. Nous avons beaucoup de travail et énormément de plaisir à travailler entourés de jeunes. Toute la journée, nous ramassions, puis le soir, nous enfilions les feuilles sur des fils pour le séchage. A la fin de la récolte, on finissait toujours par une bonne fondue, on faisait la fête jusqu'à 3h du matin et à 4h et demie, il fallait se lever ! André est né en 1959.

Un tragique accident a bouleversé votre vie !

Mon mari est décédé en 1970, victime d'un accident de tracteur. J'ai arrêté la paysannerie, mais j'ai pu rester dans la ferme 14 ans encore. C'est en 1972 que j'ai commencé à travailler à l'Aigle Noir, 3 ans avec la famille Dousse puis 20 ans avec Jean Perrin. Que de beaux souvenirs ! On me taquinait souvent, on riait bien avec Jean, Louis Limat et

Nagolet J'ai vraiment passé de belles années avec toute l'équipe.

Et votre participation aux Samaritains ?

Oh oui, j'y ai participé 25 ans. J'ai commencé en 53 avec Anne-Marie Chardonnens, puis avec Marie-Françoise Boschung. Je faisais toujours la cuisine pour le grand souper avec des saucisses à rôti, du jambon et du chou. Qu'est-ce qu'on s'est bien amusé !

Et votre vie aujourd'hui ?

J'habite depuis 1994 dans un appartement en Champ Didon. J'ai beaucoup pleuré quand j'ai dû quitter la ferme. Je fais encore mon ménage, ma cuisine, ma lessive, mon repassage, toute seule. Il n'y a pas d'ascenseur, c'est un peu difficile pour moi. Alors, maintenant, j'ai ma machine à laver dans l'appartement. Mes voisins de l'immeuble sont très gentils avec moi.

Je ne rate aucun loto que ce soit à Neyruz ou à Cottens. C'est ma passion. A l'Aigle Noir, j'y vais assez tôt pour être certaine d'avoir toujours la même place. Je jouerais toute la nuit si je pouvais !

Tous les jeudis après-midis, je joue chez moi au Jass ou au Triomino avec Marie, ma nièce et Gisèle Gobet. Avant, il y avait aussi Agnès Felder, mais maintenant elle est trop fatiguée pour venir.

Et puis surtout, je me réjouis des moments où je vois mes enfants, petits-enfants et arrière-petites-filles.

Vous êtes toujours très coquette, tirée à 4 épingles !

Quand je sors, je tire toujours mes longs cheveux en chignon. J'ai mes armoires pleines de robes. J'en ai une, qui est prête pour le mariage de ma petite-fille, cet été.

Que dire de votre vie dans le Neyruz 2014 ?

Je suis très heureuse à Neyruz. Je connais beaucoup de monde et presque tout le monde me connaît. Les gens sont très gentils avec moi, je me sens bien.

Photos et propos recueillis par Isabelle Varenne





Le point sur les dicastères

■ 1 – Administration générale

■ Promotion civique

Les jeunes, qui ont eu 18 ans dans l'année, ont été invités à visiter le chantier du Pont de la Poya le samedi 16 novembre 2013. Pour la 3^{ème} année consécutive et la dernière puisque le Pont sera inauguré le week-end du 10 et 11 octobre 2014, le Conseil communal a organisé la visite de ce magnifique ouvrage qui enjambe la Sarine. La matinée s'est terminée par un succulent repas au restaurant de l'Aigle Noir. Dix nouveaux citoyens ont répondu présents à cette invitation.



■ Changement au sein du Conseil communal

Après 13 années passées au Conseil, Mme Anne-Marie Cochard quitte le Conseil communal au 1^{er} avril 2014. Une surcharge de travail est à l'origine de cette décision. Le Conseil communal et le personnel communal la remercient pour tout le travail fourni et la bonne collaboration durant toutes ces années. Dans sa séance du 10 mars 2014, le Conseil communal a ratifié la candidature de M. Bernard Kolly, premier des viennent-ensuite de la liste du Parti « socialiste et ouverture ». Nous lui présentons toutes nos félicitations pour son engagement au service de la communauté et lui souhaitons la bienvenue dans l'Exécutif communal.

Le Conseil communal et l'Administration communale





■ 2 – Constructions

■ 1. Permis de construire, amélioration des procédures

La Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC), la Conférence des Préfets et l'Association des communes fribourgeoises ont élaboré plusieurs adaptations dans le cadre de la procédure des demandes de permis de construire. Ces dernières sont en vigueur depuis le 1^{er} mai 2013.

Ainsi, chaque intervenant dans la procédure des demandes de permis de construire s'est vu confronté à une redistribution des tâches, ceci dans le but de simplifier les procédures au niveau des structures cantonales. En voici les principes :

- La commune a une mission de contrôle de la qualité des dossiers et de leur viabilité avant mise à l'enquête. Pour la guider dans cette démarche, check-lists et tableau synoptique permettent d'évaluer la qualité des dossiers déposés. Une autre compétence de la commune, selon que la procédure soit simplifiée ou ordinaire, est d'octroyer un permis ou émettre un préavis communal.
- Le Service des constructions et de l'aménagement (SeCA) se concentre sur la récolte des différents préavis et sur la rédaction du préavis de synthèse.

- Le Préfet est chargé de requérir les éventuelles modifications de plans, d'assurer la communication des préavis et de décider de l'octroi ou du refus du permis.

Les autres adaptations importantes interviennent sur la documentation des demandes de permis de construire et sur la formulation de certaines fiches de requêtes. Un tableau synoptique a également été créé permettant ainsi de visualiser rapidement les formulaires spécifiques à utiliser.

Malgré cette récente adaptation, certains formulaires ont déjà subi quelques corrections, notamment certaines fiches de requêtes et certains formulaires spécifiques. Ces adaptations ont constamment évolué jusqu'en fin 2013. En effet, les partenaires intervenants dans les demandes de permis de construire ont été invités à se prononcer sur cette documentation, ce qui a permis d'adapter les formulaires au fur et à mesure. Par conséquent, nous vous conseillons de toujours télécharger les formulaires sur le site du SeCA, vous assurant ainsi de leur dernière version.

Sachez encore que des documents explicatifs ont été mis à disposition sur le site internet du Service de l'environnement (www.fr.ch/sen) pour simplifier la saisie de certains formulaires spécifiques. Pour vous aider dans vos autres démarches, consultez le site du SeCA, qui est régulièrement mis à jour. Ci-après, le schéma interactif issu du site du SeCA :

Eléments constitutifs du dossier (procédure ordinaire et demande préalable)



Eléments constitutifs du dossier (procédure simplifiée)



■ 2. Temps nécessaire à la procédure simplifiée

Comme chaque année à cette période, les demandes de permis de construire concernant les aménagements extérieurs tels que piscines, cabanes de jardin ou encore murets de soutènement affluent à l'administration communale.

Nous vous rappelons que selon la nature de votre dossier et malgré le fait qu'il s'agisse de procédure simplifiée, certains préavis spécifiques sont parfois indispensables avant de décider de l'octroi ou du refus du permis de construire. Ces démarches impliquent obligatoirement un temps supplémentaire de procédure. Veuillez en tenir compte pour la planification de vos travaux.



■ 3 – Enseignement et formation

■ Réintroduction des cours de natation à l'école Terre-Lune

Depuis la fermeture, il y a une dizaine d'années, de la piscine de Seedorf, les élèves de l'école Terre-Lune de Neyruz ne bénéficiaient plus de l'opportunité de suivre des cours de natation. Convaincue de la nécessité de tels cours, pour le bien-être des enfants, mais aussi dans un souci de santé publique dans une région où les cours d'eau sont légion, la commission scolaire a planché sur un projet de réintroduction des leçons de natation. Un projet de longue haleine, étant donné la pénurie de piscines – et donc le manque de disponibilités pour des cours de natation scolaires – qui sévit depuis des années dans le canton.

Fort heureusement, après de longues recherches, une solution a pu être trouvée du côté de la piscine de Courtepin. Et, après l'acceptation du budget 2014 par l'assemblée communale du 12 décembre 2013, les enfants de l'école Terre-Lune de Neyruz ont à nouveau accès à des cours de natation. Ainsi, de janvier à juin 2014, les élèves de 3P et 4P se rendent à la piscine une fois par mois en moyenne, le mardi matin.

A ce jour, la piscine de Courtepin est à disposition de notre école à raison d'une heure toutes les deux semaines. Toutefois, lors de la rentrée scolaire 2014/2015, nous disposerons d'une heure par semaine, si bien que les élèves de 1P, 2P et 3P – voire, selon les effectifs, les 4P – pourront également bénéficier de cours de natation. Le planning sera communiqué en début d'année scolaire aux parents concernés.

Les cours sont dispensés par deux maîtres-nageurs diplômés, ainsi que par un enseignant. De plus, un accompagnant par leçon (parent d'élève) est nécessaire afin d'assurer un bon encadrement des enfants lors de leur arrivée à la piscine de Courtepin, puis lors du départ. Quant aux trajets Neyruz-Courtepin-Neyruz, ils sont

assurés par une entreprise de transport spécialisée. A noter encore que, dès la prochaine rentrée, chaque élève qui suivra les cours de natation se verra remettre un carnet, permettant aux parents de suivre la progression de leur enfant au fil des cours.

La réintroduction des cours de natation à l'école Terre-Lune de Neyruz est saluée par les enseignants et est soutenue par le Conseil communal. Mais le fait qu'une partie des élèves puisse à nouveau bénéficier de tels cours ne doit être qu'un premier pas. A terme, il serait en effet souhaitable d'étendre les cours de natation à toutes les classes de l'école, ce qui serait possible si nous pouvions bénéficier de deux heures de piscine par semaine. Après un bilan financier des années 2014 et 2015, il y a donc fort à parier que je reviendrai devant l'assemblée communale afin de solliciter une rallonge financière pour ce

projet. A condition, bien sûr, que des disponibilités supplémentaires se libèrent à la piscine de Courtepin ou... qu'un projet cantonal de piscine voie le jour...

Ce projet de réintroduction des cours de natation a pu être mené à bien grâce à l'immense engagement des membres de la commission scolaire, que je tiens ici à remercier. Merci, aussi, au Conseil communal et à la population neyruzienne d'avoir pleinement soutenu cette démarche visant à contribuer au bien-

être des enfants et motivée par des impératifs de santé publique.



Katiuscia Sansonnens-Cherubini





■ 4 – Patrimoine, économie, ordre public

■ La « vieille dame » s'est faite belle !

L'assemblée communale du 24 avril 2013 a accepté un crédit d'investissement de CHF 170'000.00 en vue du remplacement des fenêtres et du rafraîchissement de la peinture de notre vénérable bâtiment scolaire qui date du début du 20^{ème} siècle.

Ces travaux ont été menés à bien, comme en attestent les photos illustrant cet article. Sans prétention aucune, notre vieille dame a retrouvé sa beauté originelle !

Pour ce faire, votre conseil communal a opté pour des fenêtres bois-aluminium de dernière génération et de fabrication fribourgeoise, garantissant une isolation thermique et phonique de premier ordre. Afin de retrouver l'aspect initial des façades, l'aluminium extérieur des fenêtres a été choisi dans une teinte de gris rappelant le coloris d'origine. Par ailleurs, des fermetures sécurisées modulables ont été installées aux endroits sensibles du bâtiment dans le but de respecter les normes légales de sécurité en vigueur.

Le rafraîchissement de la peinture du hall et de la cage d'escalier ont également permis à notre vénérable bâtisse de retrouver ses teintes originelles, soit un vert foncé dans sa partie basse, puis une teinte vert pastel marquée par un liseret rouge, pour terminer dans un ton de blanc cassé dans sa partie haute. Ces différentes teintes présentent les caractéristiques propres de l'époque de sa construction.

Par ces travaux, vos autorités désirent entretenir, dans le respect du travail de nos aïeux, le patrimoine de notre commune et, par là même, permettre à nos chères « têtes blondes » de prendre conscience de l'importance du respect de l'héritage de leur passé, tout en ayant le regard tourné vers l'avenir.

Un très grand « Merci » à la population pour son soutien dans la réalisation de ce projet.

Héribert Dousse



du Bois de Moncor...



Un site pédagogique est actuellement en construction à la forêt de Moncor sur la commune de Villars-sur-Glâne. Il sera opérationnel au mois de mai 2014. L'idée est d'y présenter l'arbre et la forêt en proposant jeux, activités et devinettes sur deux boucles didactiques comprenant plus de 30 postes.

Au bois d'mon cœur



son fonctionnement

Ouvert toute l'année, le site pourra accueillir classes d'écoles, familles et amoureux de la forêt. Un pavillon d'accueil, une scène forestière, 3 canapés forestiers ainsi qu'une place de pique-nique constituent un véritable village pédagogique en forêt.

sa scène forestière

Servant d'abri en cas d'intempéries, permettant la présentation de petits spectacles, la scène est l'emblème du site. Sa construction innovatrice utilisant troncs de chêne bruts et simples lattes de bois offre aux utilisateurs une ambiance architecturale originale et détonante.



ses canapés

Une palissade de bois, un creux du feu et quelques rondins pour s'asseoir permettent l'accueil de petits groupes ou d'une classe d'école. Ces structures rudimentaires offrent un abri en cas d'intempéries et procurent une ambiance chaleureuse et conviviale.



sa thématique

A la découverte de l'arbre et la forêt, de nombreuses thématiques sont vulgarisées : feuille ou aiguille, tous au soleil, unis contre le vent, le parcours des fourmis, âge de l'arbre, fruits et graines, la colline mystère, stère ou mètre cube, histoires forestières, la soif d'un arbre, belles dailles et bien d'autres encore. Un véritable festival pédagogique et ludique attend le visiteur.

son pavillon d'accueil

Toutes les informations utiles s'y trouveront ainsi qu'un lieu à l'abri afin de préparer sereinement son excursion ou sa balade.

son inauguration

Samedi 17 mai 2014 dès 9h00 : inauguration du site sous forme de portes ouvertes, animations des postes par des classes d'école, 11h00 partie officielle suivie d'un apéritif et de grillades, spectacle de clôture sur la scène forestière à 16h00.

Le clic utile

www.auboisdemoncoeur.ch

Hauterive, 2014

Service des forêts et de la faune, Frédéric Schneider
Ingénieur forestier du 1^{er} arrondissement

Illustrations et conception du site: Nikola Zaric, Echo communication



■ 5 – Affaires sociales et structures d'accueil

■ Crèche Le P'tit Bonheur

Depuis le 1^{er} décembre 2013, la crèche Le P'tit Bonheur a une nouvelle directrice, en la personne de Mme Fabienne Purro Jemmely. Agée de 36 ans, elle est mariée, maman de 2 filles et habite Cressier FR. Elle est musicienne depuis 25 ans à l'Elite de Cressier FR et a donc un intérêt prononcé pour la vie associative. Pour sa détente, elle bricole beaucoup.

Mme Purro Jemmely a suivi la formation d'éducatrice sociale à Givisiez, travaillé 4 ans en foyer avec des adolescentes en difficulté, puis 8 ans à la crèche de l'HFR. Elle est retournée dans le domaine spécialisé durant 16 mois à Marsens, à la Fondation Horizon Sud, pour travailler avec des adultes en situation de handicap psychique.



Ensuite, elle a rejoint l'équipe du P'tit Bonheur.

Elle a à cœur d'offrir aux parents et aux enfants un lieu accueillant, d'écoute et de partage, un lieu dans lequel ils se sentent suffisamment à l'aise pour échanger et questionner s'ils en ressentent le besoin.

Une phrase de Pythagore que Mme Purro Jemmely affectionne particulièrement :

« Un homme n'est jamais aussi grand que lorsqu'il est à genoux pour aider un enfant ».

Isabelle Varenne

■ 6 – Édilité, voirie, sociétés

■ Gestion des déchets, questions et réponses



Pour répondre aux nombreuses questions des utilisateurs, nous pouvons préciser les points suivants :

- Le prix du kg au compacteur pour les sacs poubelles est de 30 centimes.
- Les plastiques petits ou grands qui vont dans un sac de 110 litres, les emballages qui contiennent du plastique, les sacs d'aspirateurs, le sagex, les aliments cuisinés, etc. vont au compacteur dans des sacs à poubelle neutres.
- En cas de panne du compacteur, les responsables communaux sont informés automatiquement par SMS.

Vous pouvez déposer à la déchetterie, en petite quantité, beaucoup de choses qui n'alourdiront pas vos sacs. En cas de doute, demandez aux surveillants.

- Le PET
- Le papier, le carton (attaché)
- Le bois démonté
- Le verre des bouteilles
- Le verre de fenêtre, la céramique, les cendres, la vaisselle

- Le compost (épluchures etc. sans les restes d'aliments cuisinés)
- Le métal, l'aluminium
- Les ampoules, les piles
- Les branches
- Le gazon
- Les huiles
- Le pain sec
- Les textiles pour la Croix-Rouge

110 L

Pour toute question, veuillez vous adresser au personnel de la déchetterie



Nous avons ouvert le sujet « Nouveau système d'élimination des ordures » sur le forum (www.neyruz.ch). Vous pouvez ainsi donner votre avis et le Conseil communal vous en remercie.

Etienne Devaud

coup de balai 10 mai 2014

Participez au nettoyage des forêts communales de Neyruz

Samedi 10 mai 2014
09h00-12h00

Rendez-vous à 9h00 au parking du Complexe communal (merci d'annoncer sa présence, soit au bureau communal ou à l'adresse neyruz@neyruz.ch)

Ce nettoyage se terminera par un apéritif offert par la Commune.

Information : www.neyruz.ch

Participez
aux autres citoyens au nettoyage et de mise en valeur des espaces publics.

www.neyruz.ch

Le Service de l'Environnement et de la Déchetterie
s a d e f



■ 8 – Aménagement du territoire

■ PAL – Plan d'Aménagement Local

La révision du PAL est un exercice périlleux par excellence mais combien important, voire déterminant, pour la qualité de vie des habitants d'une commune et la santé de sa caisse communale.

Dans un passé récent, ce processus menait à des échanges parfois passionnés entre les propriétaires, les riverains des zones touchées et les autorités communales. Toutefois, chacun y trouvait plus ou moins rapidement son compte.

■ Tout se complique

Aujourd'hui, le processus est passé de cette dimension unique à un système à plusieurs dimensions. Tout d'abord, les communes, dont celle de Neyruz, exigent des contributions significatives des bénéficiaires du

terrains verront s'établir de nouveaux contribuables. Ceci est exact en théorie, mais la réalité est tout autre. En effet, le délai entre les investissements consentis par la caisse collective et l'équilibre économique apporté par les nouveaux propriétaires est l'affaire d'une, voire de plusieurs générations. A cela, s'ajoute la thésaurisation des terrains qui est négative pour les finances communales. En effet, les infrastructures sont réalisées pour des terrains construits. Si l'on considère que nous disposons de près de 20'000m² de surfaces à bâtir résidentielles et de faible densité sur le territoire communal, alors que sur le marché on en retrouve moins du quart, le handicap en termes d'entrées fiscales pour la commune est loin d'être négligeable.

Il est facilement compréhensible que les propriétaires ne soient pas enthousiastes à l'idée de verser une part de la plus-value à la caisse communale. A cela, il faut mentionner que les Autorités veulent s'immiscer dans les choix d'aménagement des nouveaux secteurs en zone à bâtir, le but étant d'éviter les écueils rencontrés par le passé et surtout de garantir la qualité des sites, tant pour les nouveaux résidents que pour le voisinage et le village.

Actuellement, la LAT voulue par le peuple suisse ajoute une couche à la complexité du processus. La période transitoire de la mise en application de la nouvelle LAT exige qu'aucune nouvelle mise en zone ne puisse être faite sans le dézonage d'une surface équivalente sur le territoire communal ou cantonal, selon les niveaux de compétence. C'est ce que nous avons mis en place pour le Clédard.



changement d'affectation des terres. La réflexion ayant conduit à cette évolution correspond au besoin d'équilibre entre les coûts que doit assumer la collectivité et les plus-values réalisées par les propriétaires terriens. Aujourd'hui, il est demandé aux propriétaires bénéficiant de la plus-value d'absorber tout ou partie des coûts d'infrastructures indispensables à la mise en zone à bâtir de leurs terrains. En effet, sans les infrastructures déjà construites et celles à construire (écoles, routes, eaux usées, etc.), les terrains ne pourraient pas être mis en zone. La réplique à cette analyse est vite trouvée: ces





■ A partir de quelle densité de construction la qualité de vie se péjore ?

La LAT ne s'arrête pas là, elle exige que nous allouions moins de terres à la zone à bâtir et que nous privilégions la densification de l'existant. Dans la mise en œuvre, nous devons prendre en compte deux paramètres essentiels, à savoir les statistiques officielles qui annoncent une croissance de la population de 30 pour cent d'ici 30 à 40 ans dans le grand Fribourg, ainsi que l'explosion des surfaces résidentielles utilisées par chaque individu depuis les années 1960. Imaginons que pour créer toute surface habitable supplémentaire, nous ne disposions que du levier de la densification, même si les propriétaires immobiliers ajoutent des étages aux bâtiments ou que ceux des biens-fonds non construits soient contraints de les construire, il est aisé de constater qu'il y aurait une forte dégradation de la qualité résidentielle et une importante augmentation des prix des surfaces du même résidentiel. Si par le passé, les standards de surface de terrain par m² de surface résidentielle apparaissent selon les critères actuels comme du gaspillage de surface de terrain, cette dynamique avait permis un large accès à la propriété individuelle et a largement contribué à l'augmentation de la qualité de vie.

■ Faire mieux avec moins, un défi passionnant

Qu'est-ce que cela signifie pour Neyruz et sa Commission d'urbanisation ? Tout d'abord, les contraintes pour l'exécution des travaux de la Commission PAL ont fortement augmenté et ses moyens d'agir ont diminué. La marge de manœuvre devenant très réduite, notamment parce que la Commission est prise en étau entre les propriétaires qui n'ont pas les mêmes perspectives et exigences que la collectivité et les autorités cantonales et fédérales qui ont largement vu leur pouvoir s'accroître par l'acceptation de la LAT par le peuple. A l'accroissement des récentes compétences légales attribuées aux

Autorités fédérales et cantonales s'ajoutent toutes les contraintes qui sont apparues depuis la précédente révision du Plan d'Aménagement Local. Aujourd'hui, avant de déposer un dossier de révision, la commune doit établir une étude d'impact de ce dernier sur son environnement et sur la nouvelle zone à bâtir. A cela, il faut ajouter des études d'impacts sur le trafic généré par les nouvelles mises en zone à bâtir sur les routes existantes, et inversement, l'impact du trafic automobile sur la nouvelle zone à bâtir, si celle-ci se trouve à proximité d'une route à fort trafic ou d'une ligne de chemin de fer. La protection des bonnes terres agricoles est une restriction supplémentaire qui doit être prise en compte lors de changements d'affectation des terrains situés sur le territoire communal. Si chaque critère est en lui-même justifié, leur consolidation dans un seul tableau rend les processus de choix cornéliens. Le mieux n'est-il pas l'ennemi du bien ?

■ Le calendrier, un impératif pour un choix plus large

Au vu de ce qui précède, la Commission d'urbanisation a choisi de procéder au dépôt du dossier de révision du PAL pour l'examen préalable sans avoir effectué les sélections définitives des surfaces qui seront potentiellement classées en zone à bâtir. Ainsi, les services cantonaux seront partie prenante dans l'élaboration des choix finaux. Parallèlement, les Autorités pourront affiner les dossiers avec les propriétaires des biens-fonds. In fine, le dossier soumis à l'examen préalable comportera plus de surfaces qu'initialement planifiées. Ainsi, ce dossier provisoire se verra amputé d'une partie significative des surfaces candidates à la zone à bâtir lorsqu'il passera à l'étape finale. Durant cette période qui devrait durer plusieurs années, LAT oblige, les Autorités communales auront le temps de s'accorder avec les propriétaires et ainsi finaliser le dossier final de révision qui sera soumis à l'enquête publique.

Le processus peut paraître compliqué, mais il constitue néanmoins une réponse simple à l'évolution complexe de l'aménagement du territoire.



■ Vélos électriques :

la subvention 2014 est disponible selon le règlement sur le site internet sous <http://www.neyruz.ch/fr/administration-et-services/service-technique/cite-de-lenergie.html>



Objet

Subventionnement des vélos électriques

Taux de subventionnement

Participation de la commune à hauteur de **20%** du prix d'achat mais au maximum à **CHF 500.00** par objet

Conditions

- Maximum 1 vélo par personne physique et 2 vélos par personne morale
- Vélo électrique neuf acquis auprès d'un garage ou d'un concessionnaire, au bénéfice d'une garantie de 2 ans dont la marque dispose d'un centre de service régional (attestation d'un concessionnaire/garage - vendeur)
- Maximum 1 subventionnement par période de 5 ans
- Nombre de vélos subventionnés par an : 20
Premier annoncé, premier servi
- La facture nominative doit être présentée à l'Administration communale dans les 6 mois à dater de l'achat. Passé ce délai la subvention n'est plus due.

■ Commission d'énergie – recherche d'un membre

A la suite d'une démission dans la Commission d'énergie de la commune de Neyruz, le Conseil communal recherche une personne intéressée à intégrer cette Commission pour une mission passionnante et d'actualité. Toute personne, âgée de 18 ans au minimum, peut faire acte de candidature à l'adresse email suivante : commission.energie@neyruz.ch

Martial Wicht

**La commune
de Neyruz remercie
tous les annonceurs
présents sur
cette publication.**

BERTSCHY AUTOMOBILES SA



La mobilité alternative

SWISS ELECTRIC BIKES

Votre nouvel agent !!!!



Rte de Fribourg 15 - 1740 Neyruz
Tél : 026/477.18.32
www.bertschyautomobiles.ch



Et bien sûr à découvrir chez nous la Nouvelle **Twingo**

**Disponibles équipés de 7 à 16 m2
à vendre à Neyruz**

Contact: Mme Di Rosa | Tél. 026 347 32 00
www.lespommiers-neyruz.ch

Frutiger

VOUS RÉNOVEZ
OU VOUS
CONSTRUISEZ ?

Nous vous proposons
une énergie propre
et économique.

WWW.FRIGAZ.CH



Connectez-vous!

Votre source d'énergies



J.P.C.

Jean-Pierre Chavaillaz S. A.

Entreprise de ferblanterie - Couverture
Revêtement façade éternit
Réparations en tous genres

Route des Simon 29
1740 NEYRUZ
j-p.chavaillaz@bluewin.ch

Tél. 026 - 477 13 80
Fax 026 - 477 13 14
Natel 079 - 627 14 63



SRS
swiss recycling services
0800 901 801
Agence de Rosé

Pour la gestion globale
des matières recyclables
et des déchets

www.srsrecycling.ch

SRS
swiss recycling services
0800 901 801
Agence de Rosé

**Laiterie-fromagerie
Fam. Philippe Pasquier**
Rte du Puits 2
1740 Neyruz
026/477.18.12.
www.laiterie-neyruz.ch



Nos spécialités

**Gruyère AOP - Vacherin AOC
Mélange-fondue - Yogourt - Sérac
Crème double - Beurre - Lait. pasteurisé...**

**Du lundi au vendredi
Samedi
Dimanche + jours fériés**

**8h00 - 12h00 / 16h00 - 19h00
8h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00
8h00 - 11h00**

Places de parc dans parking à vendre à Neyruz

Contact: Mme Di Rosa | Tél. 026 347 32 00
www.lespommiers-neyruz.ch

Frutiger



VALERIE PORTES
INFIRMIERE / ACUPUNCTEUR

Soins à domicile et en cabinet
Rte de la Glâne 107 - 1752 Villars sur Glâne
tél 078 654 24 36
www.acupuncture-formation.ch



Karen Price
Tapissière Décoratrice

Rembourrage Artisanal
de meubles

Route des Allys 5
1740 Neyruz
026 477 15 77
078 457 74 43
www.karenprice.ch
info@karenprice.ch

JARDINIER-PAYSAGISTE



A. Angéloz Sàrl

Production et vente
de plantes en pots
Espace fleurs coupées
Création & entretien de jardins

026 475 52 51 1782 Belfaux www.horticulture-angeloz.ch



Rte de Chandolan 6
1752 Villars-sur-Glâne 1
Tél +41 (0)26 409 78 00
info@moncorauto.ch
www.moncorauto.ch



PEUGEOT

MONCOR AUTOMOBILES SA
CONCESSIONNAIRE PEUGEOT



www.mohegane.ch

Institut Mohégane

Catherine Brodard
Imp. du Carro 5, 1740 Neyruz
079/464.87.12

Épilations - Soins visage, corps, mains, pieds - Maquillage -
Cours maquillage -
Forfait mariage.

www.mohegane.ch

Société de Laiterie
Congélateur collectif
Case dès 100 litres CHF40.- / an
Jean-Marc Schorderet, gérant



079/478 88 05



rendement apparent au sein de la loi sur le sans tabac public.

Tous soins dentaires

- Urgences 7/7 j.
- Implants
- Orthodontie
- Parodontie
- Hygiéniste
- Esthétique



Tel. 026 309 26 26

Helvident Centre Dentaire Fribourg SA
Avenue de Beauregard 10
1700 Fribourg

PARKING
GRATUIT

WAVE[®] PG 88

Efficacité silencieuse

Grâce à sa forme en «S», et son système de coulisse «Silent», le Wave 88 minimise les nuisances sonores lors de forts vents. Disponible dans plusieurs tailles et pour de nombreuses applications, découvrez et adoptez cette innovation Lamelcolor.

WWW.WAVE88.CH



WWW.LAMELCOLOR.CH

 **LAMELCOLOR**
LAMELCOLOR



Informations officielles

■ Visitez le site internet communal www.neyruz.ch

Un guichet en ligne est à votre disposition. Vous y retrouverez aussi de nombreux renseignements utiles sur l'ensemble des services communaux à votre disposition (école, petite enfance, déchetterie, constructions, horaires et autres infos).

Consultez les actualités communales et l'agenda des manifestations et tenez-vous au courant de la vie publique et sociale de Neyruz FR.

Répondez aux sondages et donnez votre avis.

N'oubliez pas également de vous inscrire sur notre site internet pour accéder aux différentes discussions de notre forum.



Le site vous permet également d'effectuer diverses démarches administratives directement en ligne, de télécharger des documents officiels, de réserver des locaux, du matériel, des FlexiCards CFF ou encore de vous abonner à une newsletter pour la réception automatique d'informations urgentes.

Profitez de ce moyen de communication moderne et adapté à tous.

■ Cartes d'identité et passeports

- Les passeports 03 et 06 restent valables jusqu'à leur échéance.
- **Les demandes de carte d'identité** peuvent être déposées auprès de la Commune de domicile ou également auprès du secteur des passeports suisses – Centre de biométrie à Granges-Paccot.
- **Les commandes de passeport et de passeport provisoire** s'effectuent exclusivement auprès du secteur des passeports suisses – Centre de biométrie à Granges-Paccot.
- Lors d'**une commande simultanée d'un passeport et d'une carte d'identité**, la commande ne peut plus s'effectuer auprès de la Commune de domicile, mais uniquement auprès du secteur des passeports suisses – Centre de biométrie à Granges Paccot

Centre de biométrie - Rue Engelsberg 11-1763 Granges-Paccot - Tél. 026 305 15 20

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter l'Administration communale de Neyruz au Tél. 026 916 15 50.



A conserver !

■ Principaux contacts

■ Urgences

- Alarme du feu 118
M. Fabrice Mettraux 079 729 33 91
- Inondations, Pollutions, Hydrocarbure 118
- Centre Anti-poison 145
- Médecin de garde 026 350 11 40
- Service Ambulance de la Sarine SAS 144
- Police 117
- Fontainier communal
M. Gilbert Defferard 079 250 99 52

■ Administration

- Secrétariat communal / Caisse communale / Agence AVS 026 916 15 50
Fax 026 916 15 51
e-mail neyruz@neyruz.ch
- Voirie de Neyruz 026 916 15 79
- Responsable administratif communal et Agent AVS :
M. Christian Stucky 026 916 15 50
- Syndic : M. Jacques Morel 079 606 50 85
- Forestier communal :
M. Jean-Paul Borne 079 606 35 37
- Gérant des cultures et inspection du bétail :
M. Jean-Louis Schafer 026 477 32 15
Gérard Mettraux, Suppléant 026 477 18 01
- M. Guy Menoud, garde-faune 079 636 23 61
- Section des Samaritains :
Prêt de matériel,
Mme Faoro Anne-Lise 026 477 18 89
ou 076 579 18 89
Présidente, Mme Fabienne Chappuis 026 401 16 21
- Cure catholique romaine 026 477 12 20
- Paroisse réformée 026 322 86 40
- Office de l'Etat Civil de la Sarine, Fribourg 026 305 75 25
e-mail ec-sarine@fr.ch
- Chef de section militaire :
Service des Affaires Militaires et de la Protection de la Population, Fribourg SAMPP 026 305 30 01
- Protection civile « La Brillaz » :
M. Fredy Schläfli, chef OPC 079 253 97 51
- Gendarmerie cantonale de Préz-vers-Noréaz 026 305 87 55
- Service Social de Sarine-Ouest, Rosé 026 477 16 88
- École enfantine 026 916 15 70
- École primaire 026 916 15 60

■ Horaire d'ouverture de l'Administration communale

	Matin	Après-midi
Lundi	09h30 à 11h30	13h30 à 17h30
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	09h30 à 11h30	13h30 à 17h30
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	09h30 à 11h30	13h30 à 16h00

Veille de fête = le bureau est fermé l'après-midi

En dehors de cet horaire = sur rendez-vous



■ Déchetterie communale

La déchetterie communale est située à la Route du Moulin. Les heures d'ouverture sont :

Horaire d'été :

- mardi : 16h30 à 19h00
- jeudi : 16h30 à 19h00
- samedi : 09h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Horaire d'hiver :

- mardi : fermé
- jeudi : 16h30 à 19h00
- samedi : 09h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Le passage d'un horaire à l'autre se fait le lundi qui suit le changement d'heure au printemps (fin mars) et en automne (fin octobre).

- La déchetterie est réservée à la population de la commune.
- Les dépôts en dehors des heures d'ouverture aux abords de la déchetterie sont interdits.
- L'utilisation de la déchetterie est soumise au règlement communal sur la gestion des déchets.
- Les contrevenants sont passibles d'amendes.





■ Cartes journalières CFF « FlexiCard »

L'Administration communale met en vente par le biais de son site internet www.neyruz.ch, 2 FlexiCards CFF au prix de CHF 38.00 par jour et par carte. Vous pouvez consulter le calendrier d'utilisation de ces cartes et les réserver directement par le guichet en ligne.

■ Votations et élections

Nous vous rappelons que les personnes désirant collaborer une ou plusieurs fois au dépouillement lors de votations ou d'élections peuvent s'inscrire auprès de l'Administration communale à l'adresse neyruz@neyruz.ch.

■ Commande de bois de feu

Pour toute commande de bois de feu, vous pouvez vous adresser à la Corporation de triage de Sarine-Ouest. Veuillez contacter le forestier de triage M. Jean-Paul Borne au 079 606 35 37 ou par e-mail à jean-paul.borne@fr.ch.

■ Service de repas à domicile

D'excellents repas sont servis dans une cantine tenant au moins une heure au chaud, avec un service en porcelaine. Cela dépanne et c'est comme si c'était vous qui aviez mijoté le plat ! Pour une courte ou longue période, ce service est à la disposition de toute personne, aînée ou convalescente, éprouvant quelques difficultés à préparer ses repas. Ce service tourne grâce à une équipe dynamique composée de coordinatrices et de bénévoles. Pour l'organisation et les réservations, veuillez contacter svp :

- Mme Sabine Roth : 026 477 17 73 / 026 477 61 11 (coordinatrice)
- Mme Isabelle Varenne : 026 477 33 58 conseillère communale responsable des Affaires sociales.

■ Transports gratuits

Pour les besoins en transports, vous pouvez contacter la Fondation PassePartout au 026 422 56 20 ou la Croix-Rouge Fribourgeoise au 026 347 39 40.

■ Croix-Rouge fribourgeoise

S'agissant des services disponibles, nous vous renvoyons sur le site de la Croix-Rouge (www.croix-rouge-fr.ch) pour plus de renseignements.

■ Caritas Fribourg

Caritas Fribourg met à disposition différentes prestations en faveur des personnes en difficulté. En cas de besoin et pour tous renseignements, vous pouvez prendre contact soit par téléphone au numéro 026 321 18 54 soit par courriel info@caritas-fr.ch.

■ Bourse aux articles d'enfants

La Fédération Romande des consommateurs (FRC) (section Fribourg) organise diverses bourses aux articles d'enfants. Vous pouvez prendre contact avec les numéros de téléphones ci-dessous afin d'obtenir de plus amples informations sur les dates et sur les différents horaires de ces manifestations :

- Fribourg - Renseignements : 077 436 51 17 – Lieu : Salle des fêtes St-Léonard (bus no 1)
- Belfaux - Renseignements : 077 405 42 00 – Lieu : Salle paroissiale.

■ Pro Senectute Canton de Fribourg

Pro Senectute est une Fondation privée qui offre des prestations individuelles aux personnes de plus de 60 ans domiciliées dans le Canton ainsi qu'à des groupes de personnes et aux Institutions partenaires du réseau médico-social.

Cette association vous propose :

- ses services de nettoyages périodiques, d'appartement, de printemps et autres
- des moments de partage avec des bénévoles
- de l'aide pour les petits pépins quotidiens
- de l'aide pour gérer vos papiers.

Pro Senectute est actuellement à la recherche de moniteurs ou monitrices de gym.

Pour tout **renseignement ou rendez-vous**, veuillez contacter Pro Senectute, Ch. de la Redoute 9, 1752 Villars-sur-Glâne 1 Tél. 026 347 12 40.



■ Elimination des restes d'aliments

Depuis le 01.07.2011, la transformation de déchets de table et de cuisine en aliments pour animaux est définitivement interdite en Suisse. En collaboration avec le Service de l'environnement (SEn), le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) a donc élaboré une brochure destinée aux différents acteurs concernés. Cette dernière peut être téléchargée sur les sites ci-dessous. Pour tout complément d'information, veuillez prendre contact avec l'un ou l'autre Service aux coordonnées suivantes :

Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV)

Chemin de la Madeleine 1, 1763 Granges-Paccot
Tél. 026 305 80 00 - E-mail: saav-vc@fr.ch - Internet: www.fr.ch/diaf

Service de l'environnement (SEn)

Route de la Fonderie 2, 1700 Fribourg
Tél. 026 305 37 60 - E-mail: sen@fr.ch - Internet: www.fr.ch/sen

■ RéseauBénévolatNetzwerk

Une manière de rester actif est de s'engager dans une activité bénévole.

Le RéseauBénévolatNetzwerk soutient l'engagement bénévole et se veut plate-forme d'échanges entre personnes désireuses de s'engager et associations en recherche de bénévoles.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter **RéseauBénévolatNetzwerk**, Rte de la Fonderie 8c à 1700 Fribourg, par téléphone au 026 422 37 07, par courriel à info@benevolat-fr.ch ou consulter le site internet www.benevolat-fr.ch

■ Les ligues de santé du canton de Fribourg

Ligue contre le cancer / Diabète Fribourg / Ligue pulmonaire / CIPRET Centre de prévention du tabagisme / Centre de dépistage du cancer du sein / Registre des tumeurs I Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo

Nos différentes associations assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans nos lieux de consultations

à Fribourg, Bulle, Estavayer-le-Lac et Morat. Contactez nous :

Route St-Nicolas-de-Flüe 2 / CP 96 / 1705 Fribourg
Tél. 026 426 02 66 / Fax 026 426 02 88
www.liguessante-fr.ch / info@liguessante-fr.ch

■ Premier mai : la tradition ne se perd pas



Les enfants de Neyruz FR viendront chanter aux portes des maisons le 1^{er} mai. Pour que cette jolie tradition ne se perde pas et que les airs d'hier et d'aujourd'hui égaient encore longtemps nos oreilles et nos cœurs, nous vous demandons de leur faire bon accueil. Merci à tous ces chanteurs en herbe.

■ FASDS – Fondation pour l'aide et les soins à domicile de la Sarine

Cette fondation a pour mission de permettre à toute personne malade, handicapée, nécessitant un soutien, une surveillance, de l'aide ou des soins, de vivre dans son environnement habituel et le plus longtemps possible. En cas de besoin et pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact soit par téléphone au numéro 026 425 55 25 soit par courriel à direction@fasds.ch.

■ Association Lire et Ecrire

Cette Association offre la possibilité d'apprendre ou de perfectionner la lecture et l'écriture en langue française. Pour tout renseignement, appelez le 026 422 32 62 ou adressez un e-mail à fribourg@lire-et-ecrire.ch.

Vous pouvez également aller consulter le site www.lire-et-ecrire.ch .

La Bibliothèque Régionale d'Avry c'est ...

Quoi ?

Plus de 17000 documents :

- ❖ romans
- ❖ BD
- ❖ albums
- ❖ revues
- ❖ documentaires

5 documents pour un prêt d'un mois

Comment ?

Pour tous les habitants des communes de Sarine-Ouest :

- enfant jusqu'à 16 ans gratuit
- apprenti / étudiant CHF 15.-
- adulte CHF 30.-
- lecteur occasionnel CHF 2.- par livre

Quand ?

mardi	
mercredi	15h00 - 18h00
vendredi	
jeudi	18h00 - 20h00
samedi	9h00 - 12h00

Vacances scolaires

mercredi	15h00 - 18h00
samedi	9h00 - 12h00

Où ?



Mais encore en 2014 ...

- L'heure du Conte le 1er mercredi de chaque mois, de septembre à juin
- 27 mars "En paroles, en musique et en chansons" avec Guy Sansonnens
- 16 -17 mai le CO fête ses 10 ans
- 8 octobre rencontre avec l'écrivain fribourgeois Jean-François Haas
- 14 novembre la nuit du Conte

Plus d'infos ?

026 470 21 42
biblioavry@bluewin.ch
<http://bra.avry.ch>



Marie Varenne
Conseillère en assurances
Téléphone 026 347 33 21
marie.varenne@mobi.ch

**Epargnez malin, payez
moins d'impôts.**

*Nous avons aussi des
assurances vie.*

La Mobilière

Assurances & prévoyance

Agence générale Fribourg, Daniel Charrière
Bd de Pérolles 5, 1700 Fribourg
Téléphone 026 347 33 33, Téléfax 026 347 33 34
fribourg@mobi.ch, www.mobifribourg.ch

1402100004

La force de l'expérience

vilarel
SA Constructions

Avry-Bourg 8A
Avry-sur-Matran
079 947 39 40
www.vilarel.ch



TRI COLLECT à Neyruz

« Recyclez simplement et facilement »

Pas envie de vous rendre à la déchetterie ou à la benne compactrice ?
Nous collectons, trions et débarrassons vos déchets à votre place !

Contactez Frédéric Zeller au 077 470 65 97 ou tri.collect@gmail.com



CRC

**VOLETS ALUMINIUM
THERMOLAQUAGE
PLIAGE**

CRC Castilla SA
Rte de l'Industrie 11
1615 Bossonnens

021 947 33 00 T
021 947 33 02 F
www.castella-sa.ch



**Rideaux - Moquettes - Parquets
Revêtements de sols PVC**

Rte André-Piller 33b - Zone Industrielle 3 - 1762 Givisiez
Tél. 026 466 26 65 - Fax 026 466 27 62
info@creation-interieur.ch - www.creation-interieur.ch

CREATION INTERIEUR
BERNARD GAILLARD

www.couleursplus.ch

**IMPRESSION TEXTILE
BACHES - SIGNALÉTIQUE
MARQUAGE VÉHICULES
IMPRESSIONS NUMÉRIQUES**

Couleurs Plus
réalisations publicitaires

Rte de la Glâne 11 - 1700 Fribourg - 026 322 38 89 - 079 436 56 12 - info@couleursplus.ch



VECTOR
communication

www.vector.ch

créateur de solutions
internet • multimédias • marketing mobile

**POMPES FUNÈRES
MURTH**
1916 Pérolles 27 Fribourg
www.pompefunebresmurith.ch
En toute confiance
026 322 41 43
Prévoyance obsèques
Chapelle funéraire de Chantemerle



**Les fourneaux en pierre ollaire,
naturellement authentiques...**

**Chaleur, esthétique et écologie
réunis pour votre confort.**

1728 Rossens - 026 411 92 22
www.art-tisons.ch

ART-TISONS
TAILLEURS DE PIERRE



Programme avec Punch

Bâtir pour l'avenir



frutiger-fribourg.ch

Votre centre bureautique à Givisiez



Route André-Piller 2

1762 Givisiez



Département mobilier de bureau :

Département copieur, fax, imprimante :

Département papeterie :

tél. 026 347 26 26

tél. 026 460 20 00

tél. 026 460 20 30

www.interofficeduplimob.ch

www.dupli.ch

www.dupli.ch

AllStar AS1®

Forte comme les ours, la ligne de fenêtres EgoKiefer en PVC et PVC/Sau.

Votre spécialiste:



Chassot + Fils

Mentuiserie
Maîtrise Fédérale
Moulin-Neuf 50
1725 Posieux
Tél. 026 401 14 77
Fax 026 401 16 77
info@chassot-fils.ch

Protection du climat surprise.

Logo Ad by Gerny Bodo

Toujours des idées d'avance.

EgoKiefer
Fenêtres et portes



EP: AMADEUS

ElectronicPartner

TV, Video, HiFi, Multimedia

1754 AVRY-BOURG
3800 INTERLAKEN
1120 MONTREUX

*Les meilleures marques
Le meilleur conseil
Le meilleur service*



SONY PHILIPS

Avry-Bourg 19-15
1754 Avry-sur-Matran
026/470 24 20
info@amadeus-ag.ch

**Karine Bourdin
Corminboeuf**



Impasse de la Charrière 1
1740 NEYRUZ

Tél 079 261 76 92

www.karine-bourdin.ch

**Masseur Thérapeute Diplômée
En soins naturelles
Techniques et Thérapies Naturelles**

Pour le soulagement et réajustement de vos
Tensions et Douleurs aux niveaux
Musculaire Ligamentaire Tendineux

Massage pour femme enceinte
(Prénatal)



Soins reconnus et remboursés
par votre caisse maladie
complémentaire
Agréée ASCA-RME



La vie Associative de notre Commune

■ Club de Pétanque *La Rincette*

invite la population
neyruzienne

à participer à
la Fête Nationale

qui sera organisée le jeudi
soir 31 juillet 2014
sur la place du Complexe
communal.

Des informations sur cette manifestation parviendront à la population par tout-ménage en temps opportun.

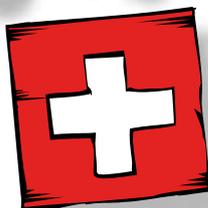
D'avance, nous nous réjouissons de vous rencontrer à cette occasion afin de partager un moment de convivialité et d'amitié.

Invitation cordiale à toutes et tous.

■ Société de musique « La Cordiale »

La Cordiale de Neyruz est une harmonie de 2^{ème} catégorie. Forte de ses 45 musiciennes et musiciens, La Cordiale donne un concert annuel, participe aux fêtes du Giron des Musiques de la Sarine, aux fêtes cantonales (fribourg) et fédérales. Elle participe aussi régulièrement aux activités paroissiales et villageoises.

Pour assurer la relève, La Cordiale s'est dotée en 1991 d'une école de musique. Dès l'âge de 8 ans, l'élève est intégré dans notre système de formation musicale tout d'abord par une année de solfège et de flûte douce. Au terme de cette première année, il choisira un instrument avec lequel une formation de plusieurs années lui sera donnée par un professeur de musique du Conservatoire. En effet, depuis 1999, La Cordiale entretient un partenariat avec le Conservatoire de Fribourg. Les cours de flûte traversière et de cuivre sont donnés par des professeurs du Conservatoire, à Neyruz et à Cottens, dans le cadre de classes déloca-



lisées du Conservatoire de Fribourg. Les autres instruments sont enseignés au conservatoire à Fribourg.

Après deux ans de formation instrumentale, l'élève aura la possibilité de rejoindre les rangs de l'Ensemble Musical de Jeunes (EMJ) de Cottens, La Brillaz et Neyruz. Cet ensemble permet aux jeunes musiciennes et musiciens de se familiariser à la musique d'ensemble. Et dès l'âge de 15 ans, le jeune musicien intègre les rangs de La Cordiale comme membre actif.

La Cordiale n'accepte pas seulement des jeunes musiciens. Nous sommes toujours heureux d'accueillir aussi des musiciens/musiciennes aguerris. Alors, si vous avez déposé votre instrument durant une certaine période pour d'autres activités, ou si vous avez quitté votre Société pour cause de déménagement et que l'envie de faire de la musique refait surface, n'hésitez pas à nous contacter. C'est avec joie que nous vous accueillerons au sein de La Cordiale.



Les personnes qui souhaitent plus de renseignements peuvent se rendre sur le site internet de La Cordiale (www.lacordiale.ch) ou prendre contact avec Madame Joëlle Morel (079 387 75 27) responsable de l'école de musique.

Le comité de La Cordiale

■ La Chanson du Moulin

L'instant du bonheur.....depuis 50 ans

C'était en 1964, les messieurs tendaient la main aux dames...

Les voix féminines s'unissaient aux voix masculines...

Le chœur mixte, devenu Chanson du Moulin à l'occasion du concours « L'Etoile d'Or » en 1982, entonnait désormais les airs à quatre voix...

Alors aujourd'hui, il y a comme un air de fête... comme des airs qui reviennent... et les souvenirs que l'on revisite... il y a aussi « comme un air » tout nouveau, comme le printemps, qui nous trotte dans la tête et que nous vous offrirons pour cet anniversaire...



En compagnie des anciens chanteurs, directeurs et organistes, venez nombreux feuilleter avec nous l'album du temps passé à chanter...

La Chanson du Moulin adresse à chacun d'entre vous sa plus chaleureuse invitation et se réjouit de vous rencontrer tout prochainement.

La Chanson du Moulin

de Philippe Savoy

L'instant du bonheur... depuis 50 ans

SAMEDI 24 MAI 2014

18 h 00 à 19 h 15 Église de Neyruz – musique sacrée

20 h 45 à 22 h 15 Salle de l'Argile Noir à Neyruz – musique profane

ENTRÉE LIBRE 3 CONCERTS, PETITE RESTAURATION AU RESTAURANT DE L'ARGILE NOIR

DOUBLE CONCERT RÉTROSPECTIF

avec la participation des anciens organistes et anciens directeurs

Balade de Heitor Villa-Lobos
Te voyés vigneron de Carlo Baller
« Allons danser sous les vignettes »
de Jean-Jacques Rousseau
Noël dans la maison de bois de Gérald Barcey
La Rouquine de Michel Hostettler
Ave Maria de Jacques Arcade
Hymne à la nuit de Jean-Philippe Rameau
7 paroles du Christ en Croix de César Franck (extraits)
Agnus Dei de Jean-François Michal
Le héraut de son siècle du Joseph Bonet
Gens du Pays de Gilles Vigneault
Every Time I Feel The Spirit - Negro Spiritual
et une douzaine d'autres surprises



■ Les Rhinos fêtent leurs 20 ans avec Gottéron!

Un soir durant l'année 1994, une bande de cinq ados (Richard, Jo, Dadou, Fred et Laurent) mettaient en place les bases d'un club qui n'allait jamais cesser de se développer: c'était la naissance du Unihockey Club Neyruz Rhinos. Aujourd'hui, cela fait 20 ans que ce club anime le village, un cap important que l'équipe actuelle veut partager avec vous. Pour remercier tous ceux qui ont fait partie de la vie de ce club et tous ses supporters, Fribourg-Gottéron s'invite à la fête. Le vendredi 6 juin, dès 18h00 au complexe communal, l'actuelle première équipe des Dragons affrontera la formation des Rhinos, qui évolue aujourd'hui en 4^e ligue. Un deuxième match de gala opposera par la suite une équipe d'anciens joueurs de Gottéron (Montandon, Marquis, Sansonnens,...) aux anciens joueurs du club. L'entrée à la salle est gratuite. Enfin, tout sera mis en place pour que la fête soit belle: séance de dédicaces avec les joueurs de Gottéron, petites restaurations chaudes et bars. Au plaisir de vous voir nombreux pour partager cet instant avec vous...

Le comité du UHC Neyruz Rhinos

■ Cours de tennis pour enfants et adultes

Le Tennis Club Neyruz vous informe ci-dessous des cours organisés pour cette année 2014 :

- 7^{ème} camp multisports du **7 au 11 juillet 2014** (jeunes nés entre 2008 et 1997)
- Cours juniors durant les semaines **19, 20, 21, 22, 23 et 24** (1h par semaine)
- Cours juniors du **14 au 18 juillet 2014** (1h30 par jour)
- Cours juniors du **21 au 25 juillet 2014** (1h30 par jour)
- Cours privés ou en groupe pour adultes (durant l'été)
- Cours juniors d'hiver (1h par semaine durant 24 semaines)

Consultez notre site internet pour obtenir les informations détaillées !!

www.tcneyruz.com



■ CAV, commission d'animation villageoise

La Commission d'Animation Villageoise vous concocte des occasions de rencontre et de découverte tout au long de cette année. Vous pouvez déjà prendre note des activités suivantes :

- 21 mai 2014 « Neyruz a du talent », présentation des différentes possibilités de cours offerts dans le village. Si vous donnez des cours (à titre privé seulement), et que vous souhaitez présenter votre activité, merci de contacter Fabienne Chatagny (fl.chatagny@bluewin.ch) ou 079 580 09 31 / 026 477 21 22
- 7 juin 2014 – Brocante des enfants et Vide-grenier
- 30 août 2014 – Rallye à travers le village
- Décembre 2014 – Fenêtres de l'Avent

Réjouissez-vous et gardez l'œil sur le contenu de votre boîte aux lettres, vous serez tenus informés par des flyers avant ces manifestations !

Votre Commission d'Animation





Neyruz 2014

Dimanche 8 juin 2014

Stade des Simon

TOURNOI VILLAGEOIS

FOOTBALL à 6

Equipe mixte
(2 joueuses au min.)

**Inscription
jusqu'au 30 avril 2014**

Fr. 40.-/équipe
Patrick Gendre
(079 316 40 46)

SOIRÉE VILLAGEOISE

PAELLA

RACLETTE

Ambiance DJ

Grillades / Buvette toute la journée

Venez nombreux 😊



Envie de jouer au foot ? 😊

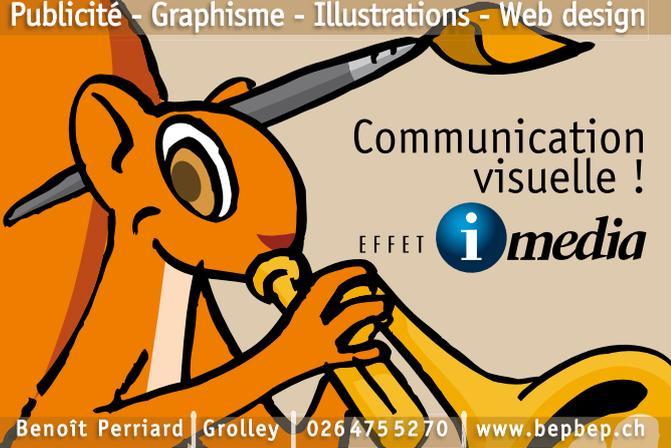


**Tu es né(e) en 2008 ou avant,
alors rejoins-nous au FC Neyruz**

**Inscris-toi sans faute avant le 18 juin 2014
(pour la rentrée de septembre prochain)
auprès de Patrick Gendre
patrickgendre@bluewin.ch ou tel 079 316 40 46**



Publicité - Graphisme - Illustrations - Web design



Communication
visuelle !

EFFET **i**media

Benoît Perriard | Grolley | 026 475 52 70 | www.bepbep.ch



Boulangerie
Pâtisserie
Alimentation

Marchon & Favre

1741 Cottens
026/477.15.13

Ouvert le dimanche matin
Cottens - Ursy - Neyruz - Bulle - Villargiroud - Posieux



Uni Vert

— PAYSAGISTE —

079 693 51 19 • Neyruz - Bulle



Développement durable
notre engagement pour
l'environnement

FRICOPY

Pérolles 93 • Case postale 214 • CH-1700 Fribourg

Tél. 026 422 16 00 • Fax 026 422 16 01 • contact@fricopy.ch • www.fricopy.ch

TOSHIBA

Print • Mail • Scan • Fax • Copy



Une banque pour tous.



**Banque Cantonale
de Fribourg**

simplement ouvert

Garage Nicolas Limat SA | Neyruz | 026 477 90 90



TOYOTA

**GARAGE
NEYRUZ LIMAT**

026 477 90 90 limat.ch

vente - réparation toutes marques
véhicule de remplacement gratuit